

# Palluau Infos

N°22 MARS 2021

## Mairie de Palluau

5 rue de Lattre de Tassigny

85670 PALLUAU

Tél. 02 51 98 50 24

[www.palluau.fr](http://www.palluau.fr)

 [www.facebook.com/communedepalluau](https://www.facebook.com/communedepalluau)

## Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi : 9h - 12h

## Permanences

de septembre à juin

le jeudi de 16h à 18h

le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois : 10h à 12h

**Madame le Maire reçoit sur rendez-vous  
les mercredis et samedis matin.**

Directeur de la publication :

Marcelle BARRETEAU

Impression : Imprimerie Jauffrit

Tirage : 575 ex.

Crédits photos : Mairie de Palluau, Pixabay



## Edito

Chers Palludéennes et Palludéens,

L'année 2021 est déjà bien entamée. Les températures plus clémentes et l'apparition de rayons de soleil présagent des journées plus douces et propices à la détente. J'espère que la venue des beaux jours nous permettra de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne.

En effet, le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire liée à la pandémie de la covid 19 qui continue de bouleverser notre quotidien. Je ne vais pas m'attarder sur ce sujet car il est largement relayé par les médias et je ne souhaite pas alimenter davantage cette période qui peut paraître anxiogène pour un grand nombre d'entre vous. L'espoir est né avec la vaccination à grande échelle qui a démarré, certes lentement.

Je tiens également à vous rappeler que les membres du CCAS restent mobilisés à vos côtés et continuent d'apporter leur soutien et leur aide aux personnes éprouvant des difficultés dans la gestion du quotidien. N'hésitez pas à les solliciter en cas de besoin...

2021 est la première année pleine de notre mandat. Malgré le contexte, nous maintenons les perspectives que nous avons tracées.

Les projets suivants évoluent de façon positive et leur réalisation

constitue un impératif pour répondre à l'évolution de notre commune :

- Les travaux de voirie et d'assainissement (rue de Lattre de Tassigny et rue du Pont Chanterelle), le parking de la mairie, l'aménagement des cimetières et du pourtour de l'église ainsi que le ravalement des Lucioles vont démarrer prochainement. La rénovation de 3 logements locatifs communaux est en cours.
- Les actions engagées : l'aménagement global de l'espace du plan d'eau et du parking de l'école Sainte Agnès, l'aménagement et sécurisation des rues Clemenceau et des Isleaux, la fibre optique, la piste cyclable devant relier la gendarmerie au collège, la maison citoyenne, l'extension des ateliers municipaux et stockage des associations ainsi que l'aménagement de la cour de l'école du Verger.

Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un excellent printemps. Que l'année 2021 soit marquée par le retour de la proximité et de la vie sociale dans des conditions agréables et sereines.

Prenez bien soin de vous et de tous vos proches et continuons ensemble à faire face à cette épidémie.



Marcelle BARRETEAU - Maire

## Aménagement de la rue des Isleaux



La commune de Palluau a mandaté la société publique locale (SPL), Agence de Services aux Collectivités locales de la Vendée, pour une étude d'avant-projet concernant l'aménagement de la rue des Isleaux. Ce projet vise à **sécuriser le cheminement des piétons et des cyclistes en réduisant la vitesse des véhicules** (zone 30, écluses...), en améliorant le stationnement et en finalisant la liaison douce sur le côté sud de la rue.

Il permettra une meilleure connexion de l'EHPAD Saint-Pierre au centre-bourg et au complexe sportif, dans le cadre de sa transformation future en résidence intergénérationnelle. Une aire de covoiturage sera aménagée à l'entrée du chemin du Rigolly. Sur la partie ancienne de la rue, proche de l'église, l'objectif est d'élargir l'un des trottoirs afin d'améliorer son accessibilité.

Le projet fera l'objet d'une large concertation dans les prochains mois. Il vient de recevoir le soutien de l'État par l'intermédiaire de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), dans le cadre du plan de relance.

*Guillaume BUTEAU*

## Le centre communal d'action sociale (CCAS)

La volonté de la municipalité est, depuis le début de la mandature, de développer le lien social et de répondre aux besoins de notre collectivité dans ce domaine.

Le CCAS propose ainsi, dans sa feuille de route pour l'année à venir, de travailler sur 3 points : une **mutuelle communale** pour tous, un **transport solidaire** et des **jardins communaux**.

Le CCAS a d'ores et déjà mis en place des référents de quartiers afin de répondre au plus vite aux besoins et questions de chacun d'entre vous. Grâce à ce dispositif, nous entretenons un lien social régulier, si important, en cette période de crise sanitaire. Nous avons pu également organiser l'inscription et le transport de nos aînés vers le centre de vaccination covid de La Roche-sur-Yon.

À partir du mois de juin, le CCAS proposera une lettre d'information semestrielle pour vous tenir au courant des actions du CCAS.

*Sandrine FUZEAU*



## Les commissions extra municipales

La mise en place de commissions extra municipales s'inscrit dans la politique de démocratie participative et de concertation avec les palludéens.

Elles ont pour objectifs **d'associer les citoyens à la vie de la commune, de favoriser leur dialogue avec les élus et de faire appel aux compétences de la société civile palludéenne.**

La charte de fonctionnement, validée par le conseil municipal en date du 26 novembre 2020, définit les modalités de fonctionnement des commissions extra municipales qui seront créées, au cours du mandat, par la commune de Palluau.

### Liste des commissions extra municipales créées

- ⇒ Aménagement du territoire
- ⇒ Participation citoyenne
- ⇒ Voirie

Pour devenir membre d'une de ces commissions en tant que citoyen, il convient de répondre aux appels à candidatures qui sont en cours de diffusion sur le site internet et sur la page Facebook.

*Marcelle BARRETEAU*

Les Jeux olympiques de Paris auront lieu en 2024. Tony Estanguet, président du Comité d'organisation, souhaite associer l'ensemble du territoire national à cet événement.

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Vendée (CDOS) propose ainsi aux communes qui le souhaitent, de rejoindre le label « Terre de Jeux 2024 ». La commune de Palluau s'est ainsi engagée dans cette aventure avec l'objectif de **développer des actions pour promouvoir le sport et les Jeux auprès des habitants.**

Très prochainement, la commission « associations/sports » animera des rencontres avec les acteurs du territoire afin



d'envisager un programme pour les mois à venir.

Au travers de ce label, l'esprit olympique sera au centre des manifestations sportives et culturelles organisées sur notre commune. Les associations, les écoles, le collège, le foyer des jeunes, ainsi que le CCAS pourront mettre en valeur leurs activités avec le soutien du CDOS et de la municipalité.

Au cours des 3 prochaines années, des temps forts soutenus par le CDOS vous seront ainsi proposés. Des sportifs de haut niveau pourront également être sollicités pour nous accompagner.

*Nathalie REMAUD*

## Animations sportives & de détente intercommunale

Service mutualisé des communes de Grand'Landes, Maché, La Chapelle-Palluau, Palluau, Saint-Étienne-du-Bois et Saint Paul Mont Penit

Ce service mutualisé vient en complément des associations existantes.

### PUBLICS VISÉS

- Les jeunes à partir de 7 ans
- les Conseils Municipaux d'Enfants (CME) et Conseils Municipaux des Jeunes (CMJ)
- les familles & les seniors

### OBJECTIFS

#### **Découverte de nouveaux sports**

Mise en place d'animations sportives et de détente pour découvrir certains sports.

Proposition d'animations lors des temps scolaires ou en horaires décalés pour les seniors

#### **Soutien aux associations existantes et autres organismes**

La découverte de certaines activités pourra permettre aux participants de s'orienter et d'adhérer aux associations

en place.

#### **Création de lien entre les habitants des communes adhérentes**

Animation de séances en mélangeant les populations et en se déplaçant sur chaque territoire.

### ENCADREMENT

⇒ Les animations seront organisées par une personne diplômée : Adrien DUCHESNE (*photo ci-contre*)



⇒ Les associations, le centre de loisirs pourront solliciter l'animateur pour développer leurs animations.

#### **Informations & Contact**

Mairie - 2 rue des Châtaigniers  
85670 – ST-PAUL-MONT-PENIT

Tél : 02.51.98.51.73

Courriel : anim.sport.adrien.d@gmail.com



#### **La fibre optique**

Les travaux d'installation de la fibre optique se poursuivent, les délais sont respectés. Après des travaux de préparation fin mars, le shelter sera installé à l'entrée du bourg de Palluau route d'Aizenay.

#### **Voirie rue de Lattre de Tassigny**

Les travaux de mise en sécurité sont programmés début mai pour une durée de trois semaines.

Ces travaux ont pour but de faire ralentir tous types de véhicules avec la mise en place de chicanes au niveau des places de stationnement, d'îlots et d'une signalétique au sol.

#### **Parking de la mairie**

Les travaux de remise en état sont programmés pendant les vacances de Pâques. Des arbres seront replantés dans son pourtour.

#### **Mairie**

Vous avez pu constater la mise à nu de la façade de la mairie après la dépose de la vigne vierge, dont la tige était morte. Celle-ci pénétrait entre les pierres. Les infiltrations d'eau transmettaient de l'humidité dans les locaux de la mairie et ont abîmé les murs. Les enduits intérieur et extérieur sont par conséquent fortement dégradés. Une demande de devis va être faite pour le ravalement de l'ensemble de la façade.

#### **Assainissement rue du Pont Chanterelle**

Une remise en état du réseau d'eaux usées par chemisage est prévue à partir du 3 mai pour une durée de 7 à 8 semaines. La circulation se fera par alternat.

Robert BOURASSEAU

## Changement au conseil municipal



Jocelyne PORTRAT, conseillère municipale, a présenté sa démission du conseil municipal le 12 février 2021. Le conseil municipal, dans sa réunion du 18 février 2021, a installé Bruno MARTEAU, en tant que conseiller municipal en remplacement de Jocelyne PORTRAT.

Le conseil municipal souhaite la bienvenue à Bruno et adresse tous ses remerciements à Jocelyne pour son investissement durant ces quelques mois de début de mandat marqué par la crise sanitaire.

Marcelle BARRETEAU

## Plantations

Depuis la tempête de 1999, les chasseurs vendéens ont lancé des opérations de plantations et de reboisement.



En tant qu'acteurs de terrains au plus proche des difficultés que subit notre environnement, ils ont pu constater que le paysage rural et les milieux naturels se sont dégradés sous l'emprise humaine. En 20 ans, en

plantant 452 000 arbres et arbustes financés par la fédération des chasseurs sur 564 chantiers (342 hectares de boisement et 72,1 km de haies), ils ont

contribué à l'amélioration de la diversité biologique des paysages.

À Palluau, les chasseurs, aidés par quelques bénévoles, ont planté un millier d'arbres à côté de la lagune. Une dizaine d'essences différentes (le cormier, le noisetier, le pommier et le poirier sauvage, l'alisier blanc, le merisier, le chêne sessile, le charme ou encore le néflier...) a été plantée sur notre commune. Les chasseurs jouent ainsi pleinement leur rôle d'observateurs et d'acteurs du milieu naturel dans cette démarche citoyenne.

Frédéric GUILBAUD

## Un budget tourné vers l'investissement grâce à une situation financière saine

### Budget principal

Les comptes du budget principal de la commune de Palluau font ressortir, au 31 décembre 2020, un résultat de fonctionnement de 229 000 €, dans la moyenne des années précédentes. Cet équilibre a été obtenu malgré les dépenses de personnel supplémentaires liées à la situation d'urgence sanitaire (nettoyage des locaux...) du fait d'un effort conséquent sur les achats courants, dans un contexte de stabilité des recettes.

La gestion quotidienne a permis de faire ressortir un autofinancement disponible, après remboursement de l'emprunt, de 163 000 € pour le financement des investissements (capacité d'autofinancement nette). Les dépenses d'équipement ont été financées sans recours à un nouvel emprunt en puisant légèrement sur les résultats d'investissement antérieurs. A fin 2020, le résultat

d'investissement est proche de l'équilibre (négatif à hauteur de -21 milliers d'euros). La commune a retrouvé des marges de manœuvre importantes en termes d'endettement avec une dette par habitant de 445 € contre 625 € en moyenne nationale en 2019 pour les communes de 500 à 2 000 habitants et 598 € en 2019 pour les autres communes de Vie et Boulogne.

Les prévisions budgétaires pour 2021 sont prudentes en dépenses comme en recettes en fonctionnement (+18 % par rapport à 2020). Depuis 2002, le taux des impôts locaux n'a pas été augmenté.

Les marges de manœuvre en fonctionnement et en endettement (91 000 € de remboursement d'emprunt comme en 2020) permettent de prévoir un programme d'investissement ambitieux pour 2021 avec 1 184 000 € de dépenses d'équipement. Les principales sont les suivantes :



\* dont 270 000 € pour l'aménagement de la rue des Isleaux, 35 000 € pour le plan de réfection de la voirie, 23 000 € pour le plan de remise en état des trottoirs, 10 000 € pour la sécurisation de la rue de Lattre de Tassigny et 10 000 € pour l'étude sur l'itinéraire cyclable gendarmerie-collège

\*\* dont 58 000 € pour le plan d'entretien et 20 000 € pour la maison citoyenne

Ce programme est couvert à 46 % par des ressources propres et à 30 % par des subventions et dotations. Pour le solde, un emprunt de 298 000 € est budgété.

### Budget annexe assainissement collectif

Les comptes du **budget annexe assainissement collectif** font ressortir, au 31 décembre 2020, un résultat de fonctionnement de 28 000 € (41 000 € en 2019). Le résultat d'investissement est proche de l'équilibre (- 1 337 €) (8 000 € en 2019). L'endettement recule de 13 % (255 000 € en 2020 contre 292 000 € en 2019).

Concernant le **budget 2021**, après les baisses de 2019 et 2020, les tarifs 2020 sont maintenus en 2021 : 34 € HT l'abonnement et 1,5 € HT par m<sup>3</sup> d'eau facturé. Pour les foyers disposant d'une source autre que le raccordement au réseau d'alimentation en eau potable (AEP), le volume sera pris en compte par rapport au nombre de personnes vivant au foyer et aux mètres cubes consommés à raison de 30 m<sup>3</sup> par personne et par an. Pour les foyers disposant de deux sources d'alimentation en eau, le volume le plus important entre le volume précédent et la consommation annuelle du branchement AEP est retenu pour la facturation. Les travaux d'assainissement programmés pour 2021 s'élèvent à 90 000 €. Ils seront effectués sans recourir à un nouvel emprunt.

L'ensemble des comptes administratifs et de gestion 2020 et des budgets principaux 2021 ainsi qu'une note synthétique seront mis à disposition sur le site internet de la commune.

Guillaume BUTEAU

## Face à la crise sanitaire, nos entreprises innovent !

La covid 19 est un défi à surmonter pour chacun de nous et, particulièrement pour nos entreprises qui ont dû mettre en place des protocoles sanitaires afin de lutter contre la propagation du virus, fermer temporairement pour certaines d'entre elles ou modifier leur activité. Le conseil municipal salue l'engagement des entreprises palluadiennes qui ont fait preuve d'un courage exemplaire pour faire face à cette situation inédite.



### « Le Louis-Philippe » poursuit son activité en développant la vente à emporter

Depuis le 2<sup>e</sup> confinement, en attendant la décision gouvernementale de rouvrir les restaurants, « Le Louis-Philippe » propose, le midi et le soir, un menu du jour à emporter, du lundi au vendredi, avec entrée, plat

et dessert (formules 2/3 plats). La réservation doit être effectuée par téléphone (02-51-98-51-11), la veille ou avant 9h le jour même. La commande est à récupérer le midi, entre 11h30 et 13h30, et le soir, entre 17h et 18h.

Depuis le 21 janvier, tous les jeudis soir, le restaurant propose aussi un plat unique à commander avant le lundi soir. Les spécialités changent chaque semaine : paëlla, souris d'agneau braisé à l'ancienne, blanquette de veau, petit salé aux lentilles...

Le restaurant communique ses menus sur sa page Facebook et sur son site internet : [louisphilippepalluau.wixsite.com/louisphilippe](https://louisphilippepalluau.wixsite.com/louisphilippe).



### Un étal de poissonnerie frais à l'épicerie « Le Village »

Depuis le 5 mars dernier, l'épicerie « Le Village » agrandit son offre avec un étal de poissonnerie frais, le vendredi, samedi et dimanche matin. Les poissons et crustacés sont directement issus de la criée

de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Le magasin en propose une

variété importante en fonction des arrivages : langoustine, crabe, lieu noir, raie, julienne, truite, sardines, maquereau, merlu, saumon...

Par ailleurs, l'épicerie développe actuellement un site internet sur lequel il sera possible, dans quelques semaines, d'effectuer des commandes de produits avant d'aller les retirer en magasin ([www.epiceriepalluau.fr](http://www.epiceriepalluau.fr)).

Vous pouvez suivre l'actualité du magasin sur Facebook <https://www.facebook.com/hallesdis.levillage.9>.



### De nouveaux services et produits à la boulangerie-pâtisserie « Aux Petits Pains d'Andréa »

Outre ses pains et pâtisseries, « Aux Petits Pains d'Andréa » proposait déjà une large gamme de produits : glaces, sandwiches, chocolats... Chaque weekend, depuis novembre 2020, elle fournit dorénavant des tapas maison.

Depuis janvier dernier, la boulangerie-pâtisserie présente aussi une gamme de biscuits diamants au citron, caramel, pistache ou chocolat. Par ailleurs, les palluadiens peuvent y trouver un troisième point de livraison de colis (relais Pickup de Chronopost). Les deux autres points sont à l'épicerie « Le Village » (Mondial Relay) et à l'espace France Services (Colissimo de la Poste). Dans le cadre de la crise sanitaire, Xavier BOUSSEAU, son gérant, indique qu'il a considérablement augmenté la gamme traiteur.

N'hésitez pas à consulter leur page Facebook pour plus d'informations : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100057524705788>

## Ouverture de la micro-crèche « Les P'tits Cœurs du Bocage »

La micro-crèche « Les P'tits Cœurs du Bocage » est ouverte depuis le 1<sup>er</sup> février dernier. Installée à côté de l'espace France Services, avenue de la République, elle accueille 11 enfants sur une amplitude horaire importante (7h à 18h30). Avant la fin avril, le jardin sera aménagé. L'équipe encadrante est pluridisciplinaire, composée de sa directrice, Carolina GUZMAN (diplôme d'État d'éducatrice de jeunes enfants), d'une auxiliaire de puériculture et d'un CAP Petite enfance.

Vous pouvez contacter sa directrice par Internet sur le site <https://odysseefamiliale.fr/>, par téléphone au 06 18 59 33 02 ou via la page Facebook (<https://www.facebook.com/Les-Ptits-Coeurs-du-Bocage-120565669807655>).

Guillaume BUTEAU

## Conseil municipal des enfants



Depuis les élections d'octobre 2020, le conseil municipal des enfants se réunit tous les mois par le biais de réunions virtuelles. Son objectif est de poursuivre le **projet de circuit piétonnier accompagné de pancartes**

**historiques** afin de mettre en valeur le patrimoine historique de Palluau.

Anne-Lise VALLET et moi-même, référentes du conseil municipal des enfants, les aidons à poursuivre leur réflexion sur ce projet tout en élaborant le cahier des charges dans le

respect de l'enveloppe budgétaire. C'est un exercice difficile pour des enfants, mais malgré les contraintes techniques que génèrent les réunions virtuelles, nos jeunes élus font preuve d'une adaptabilité et d'une motivation intacte. Preuve que les enfants sont des éléments moteurs pour notre avenir.

Ils réfléchissent également à leurs projets prioritaires 2021 qui tendent à se tourner vers la solidarité et la nature. Nous sommes fières d'être aux côtés de cette jeunesse altruiste. Nous espérons, les enfants et les référentes du CME, vous présenter très prochainement ce circuit historique.

Mathilde GUIBRETEAU

# Vos démarches



L'association locale ADMR du service d'aide de Palluau, intervient sur les communes de Grand'Landes, Palluau, Saint-Etienne-du-Bois et Saint-Paul-Mont-Penit. Nos services s'adressent auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des familles et des enfants.

Téléphone : 02 51 31 82 42

Mail : [paysvieetboulagne@admr85.org](mailto:paysvieetboulagne@admr85.org)

L'association compte 12 aides à domicile. Elles effectuent les actes de la vie quotidienne (aide à la toilette, aide aux courses et aux repas, accompagnement lors de rendez-vous, ...), l'entretien du logement et du linge ainsi que la garde d'enfant à domicile. Notre équipe compte également d'autres professionnels sur le site du comité de secteur Pays Vie et Boulogne.

- ⇒ **Mélanie ROUET VALIN**, hôtesse d'accueil, vous accueille au téléphone de 8h30 à 12h30 et 14h à 17h30.
- ⇒ **Emmanuelle COUGNAUD**, assistante de secteur, réalise l'évaluation à domicile des besoins clients, de réévaluation du plan d'aide ainsi que la planification

des interventions.

- ⇒ Emmanuelle, vous accueille lors de la permanence à la maison des services le mercredi matin de 9h à 12h.
- ⇒ **Muriel DUFOUR**, responsable de secteur, encadre les aides à domiciles et coordonne les situations complexes



*Notre association locale ADMR est composée également d'une équipe de bénévoles qui réalise des visites et des appels de courtoisie ainsi que des animations récréatives.*

*Bénévole à l'ADMR, rejoignez-nous !*

## Urbanisme

### Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



Le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** valant Programme local de l'Habitat (**PLUi-H**) de Vie et Boulogne définit les règles d'usages du sol sur les parcelles publiques ou privées, sur les 15 communes du territoire, depuis le 23 mars 2021.

- ⇒ **Vous avez un projet de construction ? d'aménagement ?**

Consultez les documents du PLUi-H :

<https://www.vie-et-boulagne.fr/vivre-ici/urbanisme-habitat/pluih/>

- ⇒ **Où vous renseigner ? Où déposer une autorisation d'urbanisme ?** En mairie

### Palluau, une commune dynamique !

120 : c'est le nombre d'actes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificats d'urbanisme, DIA,...) instruits pour l'année 2020, soit **une augmentation de 21% !**

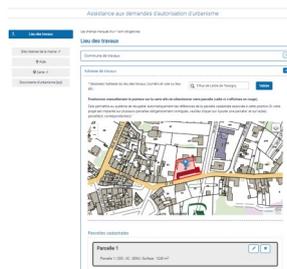
Preuve en est que Palluau a su rester une commune dynamique dans un contexte sanitaire parfois compliqué pour nos concitoyens et nos entreprises.

### Démarches en ligne

**Service-public.fr** a mis en ligne une **plateforme d'assistance aux demandes d'autorisations d'urbanisme**. Cette démarche permet aux particuliers de constituer en ligne un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) en suivant 4 étapes :

1. Décrivez votre projet.
2. Le service sélectionne les informations que vous devez renseigner.
3. Le service vous indique la liste des pièces que vous devez joindre à votre dossier, avec les caractéristiques attendues pour chacune des pièces.
4. Vous pouvez télécharger le formulaire finalisé et le déposer en mairie.

Pour se connecter : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>



### Panneaux photovoltaïques

La commune de Palluau connaît depuis quelques années une vague de démarchage à domicile pour l'installation de panneaux solaires. Quelques rappels nécessaires :

- ⇒ Toute pose de panneaux solaires est **soumise à une autorisation délivrée par le maire** ainsi qu'à l'avis conforme des Architectes des Bâtiments de France (si votre maison est située dans le périmètre de protection du Château de Palluau)
- ⇒ L'entreprise doit être en mesure de vous présenter un arrêté signé du maire et non pas un seul récépissé de dépôt de demande.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le **service urbanisme** de la mairie au 02 51 98 56 13.

## Du nouveau à France services !



L'AREAMS propose désormais :  
un **Point Conseil Budget** ouvert à toute personne rencontrant des difficultés financières ou budgétaires, sur rendez-vous le vendredi matin.

**Contact** : lundi au vendredi de 9h à 12h - 14h à 17h  
**02 51 44 92 33 - pcb@areams.fr**

## Campagne de déclaration des revenus



Permanences des impôts à l'espace France Services

- ⇒ **mercredi 28 avril 2021**
- ⇒ **mercredi 26 et jeudi 27 mai 2021**



**France services** propose également différents services ou permanences :

⇒ **Accompagnement pour les démarches administratives et numériques**

- ⇒ **Rendez-vous avec la conseillère départementale**
- ⇒ **L'agence postale intercommunale**
- ⇒ **Emploi** : La mission locale , Tremplin Acemus, Pôle Emploi
- ⇒ **Justice** : Défenseur des droits, Conciliateur de justice
- ⇒ **Habitat** : Hatéis, CAUE
- ⇒ **CAF, STGS, Finances publiques...**

Prise de rendez-vous et renseignements au

**02 51 98 51 21**



## En bref et à retenir

### RECENSEMENT CITOYEN

Dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>e</sup> anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

*Justificatifs : livret de famille et carte d'identité*

### ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES & RÉGIONALES

En raison du contexte sanitaire provoqué par la covid 19, les élections départementales et régionales, prévues initialement en mars 2021 sont reportées **les dimanches 13 et 20 juin 2021**.



Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales vous pouvez le faire jusqu'au vendredi 7 mai 2021 auprès du secrétariat de la mairie.

N'oubliez pas également de signaler tout changement d'adresse.

### INSCRIPTION À L'ÉCOLE PUBLIQUE

Votre enfant est né en 2018 ? Vous pouvez dès à présent l'inscrire à l'école publique "Le Verger" auprès du secrétariat de la mairie.

*Justificatifs : carnet de vaccination et justificatif de domicile récent.*

**Portes ouvertes** le samedi 10 avril de 10h à 12h

4 avenue du Général de Gaulle - 85670 PALLUAU  
Renseignements : 02 51 98 50 95

### PARKING PLACE DE CLÉREMBAULT

L'accès au parking situé Place de Clérembault s'effectue à partir de la rue du Pont-Levis ou de la place du Marché.



### SACS DE DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines posent un problème d'hygiène et de propreté lorsqu'elles sont laissées sur les trottoirs, espaces verts ou dans les aires de jeux pour enfants. **La commune met à disposition des sacs de déjections canines gratuitement.** Ils sont à retirer en mairie.

### RAPPEL MESURES COVID 19 EN VIGUEUR



- ⇒ Couvre-feu de 19h à 6h
- ⇒ Port du masque obligatoire pour les personnes de plus de 11 ans
- ⇒ Respect des gestes barrières
- ⇒ 6 personnes max. pour tout rassemblement sur la voie publique

Avec le soutien de :

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ  
Liberté Égalité Fraternité

Réseau Parentalité Créative®  
Catherine Dumontell-Kraemer

# SOS PARENTALITÉ

**09 86 87 32 62**  
Gratuit et confidentiel - Appel non surtaxé

15 MINUTES  
POUR RELACHER LA PRESSION

**Du lundi au samedi de 14h à 17h**



## L'aide Eco-PASS à destination des primo-accédants

C'est un **dispositif d'aide à l'accession à la propriété en Vendée**. Il est porté par le département et la communauté de

communes, pour des opérations d'acquisition de biens immobiliers, suivies de travaux d'amélioration énergétique. En 2020, l'intercommunalité a budgété 30 000 € pour financer 20 projets de particuliers.

### Qui peut en bénéficier ?

Pour pouvoir bénéficier de ce dispositif, vous devez :

- ⇒ répondre aux plafonds de ressources du Prêt à Taux Zéro,
- ⇒ acquérir un logement construit avant le 1<sup>er</sup> janvier 1990 en vue de l'occuper à titre de résidence principale,
- ⇒ réaliser des travaux d'amélioration énergétiques qui devront atteindre un gain énergétique :
  - de 25 % pour les logements acquis avec une étiquette inférieure ou égale à D,

- de 40 % pour les logements acquis avec une étiquette E à « sans étiquette » (cas, par exemple, d'une grange),

- ⇒ faire réaliser les travaux par des professionnels.
- ⇒ votre demande de subvention doit être déposée avant la signature de l'acte notarié (achat de la maison).

Les transformations d'usage, permettant de transformer un bâti en logement sont éligibles.

### L'aide financière

Le montant de l'aide Eco-PASS « acquisition-amélioration » est de 3 000 € minimum, financée par le conseil départemental et la communauté de communes.

### La procédure

Retirez un dossier de demande d'aide à la communauté de communes Vie et Boulogne ou téléchargez-le sur le site [www.vie-et-boulogne.fr](http://www.vie-et-boulogne.fr), page Habitat et Logement.

Prenez ensuite rendez-vous avec l'ADILE au 02 51 44 78 78 afin de bénéficier d'un ou deux entretiens personnalisés.



## Gestion de l'eau et des inondations : donnez votre avis

**Qualité de l'eau et des milieux aquatiques, partage de la ressource, aménagement et risques d'inondation... Ces sujets vous intéressent ?**

Du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> septembre 2021, prenez part à la consultation publique sur la stratégie du bassin Loire-Bretagne pour l'eau et les inondations. Pour répondre au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site [sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr](http://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr).

# Agenda



Le **dimanche 27 juin** prochain, la municipalité de Palluau a choisi de participer aux **journées du patrimoine** ayant pour thème cette année « **l'arbre, vie et usage** ».

A cette occasion, des animations variées et festives seront proposées à tous. Elles auront lieu dans le jardin attenant au restaurant scolaire.

Tout au long de la journée, vous pourrez rencontrer et voir les œuvres de 3 artistes : un sculpteur sur bois (Didier GOUET), et deux peintres (Anne-Sophie ROBIN et le peintre palludéen Patrice GRIMAUD). Les écoles participeront à l'exposition sur l'arbre en présentant l'art postal (voir encadré). Programme de la journée :

- 11 h : conférence « Quels arbres pour une gestion forestière locale ? » (nombre de places limité)
- 14h30 : promenade familiale organisée par la

Cicadelle pour découvrir la musique verte et le tressage de végétaux.

- A partir de 16h : Rendez-vous au stand des saveurs végétales (dégustation offerte par la mairie)

Cette manifestation est dépendante de l'évolution de la situation sanitaire.

**L'art Postal** existe depuis que l'art épistolaire existe. Les artistes se sont ainsi mis à décorer les enveloppes qu'ils envoyaient avec des encres, de la peinture, du collage... Seule contrainte, l'objet créé doit être envoyé par la poste !

Vous pouvez participer à l'exposition organisée lors des journées du patrimoine **en envoyant votre enveloppe décorée avec comme sujet l'arbre** (format libre) à la mairie de Palluau d'ici le **1<sup>er</sup> juin 2021**.

Pour tout renseignement supplémentaire, merci de contacter la mairie par courriel : [mairie@palluau.fr](mailto:mairie@palluau.fr)

Sandrine FUZEAU